Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 60 Octobre 2011

GAZETTE Adf-Vaud

rosa canina

La bibliothèque de l'Adf est ouverte les mardis et jeudis, de 14h à 18h à la Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne. Les responsables se réjouissent de vous y accueillir et de discuter avec vous de vos auteur-e-s préféré-e-s. Abonnement 15.- francs par an (12.- pour les membres de l'Adf) ou 1.- franc par livre emprunté.
ATTENTION : la bibliothèque reçoit volontiers des livres en bon état, les livres que vous ne relirez de toute façon plus. Allégez vos bibliothèques !

Voici quelques-unes de nos nouvelles acquisitions :
Adler Laure : *Françoise,* Grasset 2011
Ambort Gladys : *Brisée*, Labor et fides 2010
Aubert Gabriel et **Lempen Karine** : *Commentaire de la loi fédérale sur l'égalité,* Slatkine 2011
Bedos Leslie : *Tombée sur la tête,* Lattès 2005
Bona Dominique :*Clara Malraux*, Grasset 2010
Comencini Cristina : *Quand la nuit*, Grasset 2011
Deghelt Frédérique : *La nonne et le brigand*, Actes Sud 2011
Fekovic Kulovic Mihrija : *Vivre et mourir pour Srebrenica,* Riveneuve 2010
Guisan Isabelle : *A l'ombre des confitures en pot,* Slatkine 2002
Läckberg Camilla : *L'Enfant allemand*, Actes Sud 2011
Lanova Asa : *Les heures nues*, Campiche 2011
Mazetti Katharina : *La caveau de famille*, Gaia 2011
Mazetti Katharina : *Le mec de la tombe d'à côté,* Poche 2009
Nshimirimana Perpétue : *Lettre à Isidore*, L'Aire 2004
Oksanen Sofi : *Purge*, Stock 2010
Z'graggen Yvette : *Juste avant la pluie,* L'Aire 2011

Nous avons également reçu un magnifique livre en allemand de **Vincenz Bettina** : *Biederfrauen oder Vorkämpferinnen ?,* soit l'histoire de l'Association suisse des femmes universitaires dans l'entre-deux guerres avec 19 courtes biographies, dont 5 de Romandes. D'autre part les Bureaux de l'égalité des universités nous ont envoyé une brochure intéressante : *L'égalité au service des universités et hautes écoles. Bilan de 10 ans d'actions et perspectives pour le futur.*

rosa canina a une adresse électronique : rosacanina@citycable.ch

Sommaire

3 **Editorial** *Martine Gagnebin*

Politique

4 **Présentation des candidates aux élections fédérales : soirée du 23 septembre** *Simone Chapuis-Bischof*
10 **Inacceptable et dangereuse** *Annemarie Nicod*

Société

4 **Antiféminisme (suite)** *Simone Chapuis-Bischof*
6 **L'égalité à l'Université** *Simone Chapuis-Bischof*
7 **Deux cinéastes, Stéphanie Chuat & Véronique Reymond** *Martine Gagnebin*
8 **Biographie Chuat-Reymond** *Martine Gagnebin*
9 **Au-delà des genres, l'Ultimate** *Martine Gagnebin*
11 **Billet d'humeur envoyé à la Tribune de Genève** *Gilberte Muller*
11 **Une première dans l'histoire du football** *Hélène Ambord*
13 **Quid de notre association suisse** *Simone Chapuis-Bischof*

Divers

2 **Rosa Canina**
3 **A propos de la page de couverture** *Martine Gagnebin*
11 **Agenda**
12 **Résultats du concours** *Viviane Schusselé*
12 **Petite Brève** *Martine Gagnebin*
12 **Relookage** *Viviane Schusselé*
13 **Petites Brèves** *Martine Gagnebin*
14 **Le coin botanique** *Viviane Schusselé*
16 **L'Adf-Vaud est sur facebook** *Martine Gagnebin*

Edito *par Martine Gagnebin*

On avance, on avance…

Oui, bien sûr, on avance. « On… » ? Les femmes, la cause des femmes, l'égalité, le féminisme, et tout ce qui nous tient à cœur.

Mais, ces derniers temps, j'ai pu entendre plusieurs exposés et discours (les manifestations, anniversaires et lectures n'ont pas manqué, du BIF à la soirée des candidates et d'autres encore) relevant à la fois les acquis et les progrès à venir en matière d'égalité. Une des oratrices parlait de ces avancées qui se faisaient « à l'allure d'un limaçon », et c'est bien vrai.

Restons cependant positives :

Après l'importance reconnue de l'accueil de la petite enfance, le congé maternité, l'acceptation de l'avortement, voilà que l'interminable débat (10 ans et plus) sur le nom de famille vient d'aboutir : le droit de garder le même nom de la naissance à la mort est ancré dans la loi. Voilà aussi que les mutilations génitales sont explicitement réprimées en Suisse. Voilà que les Saoudiennes pourront voter et être élues dès 2015. Voilà que, chez nous, l'autorité parentale a trouvé un statut. Voilà que nous sommes à la veille d'élections fédérales et que dans le canton de Vaud 107 femmes sont inscrites sur les listes des partis. Et si l'on sait être attentive, on apprend ainsi beaucoup de bonnes nouvelles. Oh, ce n'est souvent pas parfait. Et nous souhaiterions bien souvent que les décideurs et décideuses soient plus courageux et courageuses.

Et ne baissons pas les bras :

Parce que la route est encore longue. Le non-remboursement de l'avortement va sans doute nous mobiliser. Il faut encore inscrire son enfant en garderie avant sa conception pour lui trouver une place. Les Saoudiennes n'ont toujours pas le droit de conduire. Les femmes restent encore et toujours plus la partie de la population la plus menacée de paupérisation. Les plus anciennes, anciens aussi, parmi nous ont mené de dures et belles luttes. Nous leur devons beaucoup. **Souhaitons que les plus jeunes – et elles existent –** prennent la relève. Mais il faut pour cela que nous ne baissions pas les bras, que nous continuions à la fois à dénoncer et à nous réjouir. C'est ce que l'on appelle la militance !

Bonne lecture de cette Gazette, qui relate des récits, des avancées et des projets pour une société plus égalitaire.

A propos de la page de couverture *par Martine Gagnebin*

La Gazette présente sa campagne d'incitation à aller voter. Les médias en parlent, les chiffres* le prouvent : les jeunes votent peu. Parmi cette population, la différence entre femmes et hommes est très minime, et les femmes l'emportent très légèrement dans les taux de participation. De 18 à 28 ans, ces jeunes sont moins de 30% à prendre part aux divers scrutins. Entre 28 et 38 ans, la barre de ces 30% est franchie. Ensuite, le taux augmente encore.

Le comité de l'Adf Vaud n'a pas attendu la proximité des élections fédérales pour réfléchir à cette question et, sous l'impulsion d'une de ses membres, a décidé d'agir. En ce début du mois d'octobre, une campagne d'affichage (format A2) se déroule dans les lieux de formation (écoles professionnelles, HES, HEP université et EPFL). En parallèle une distribution de papillons aura lieu dans ces mêmes lieux et dans les rues de quelques villes vaudoises. La conception et le graphisme de cette campagne sont dus, pour l'essentiel, à Laurianne Torrenté et Corentin Aymon, deux jeunes de Monthey, qui se sont spontanément proposés pour, je les cite, « faire quelque chose pour les femmes ».

« Ces jeunes femmes se rendent-elles compte de cette extraordinaire avancée ? »

En ne faisant que constater la faible participation des jeunes aux diverses votations et élections, le changement n'avance guère. Divers milieux souhaitent passer sous la loupe les causes de cet abstentionnisme et nous suivrons avec attention les résultats de ces analyses. Plusieurs pionnières du droit de vote obtenu, de haute lutte, il y a 52 ans, restent perplexes : ces jeunes femmes se rendent-elles compte de cette extraordinaire avancée de la situation qui prévalait avant 1959 ?

Voter, élire, être élue, c'est jouer sa partition dans le concert de la société !

C'est pour cela que, sans attendre, l'Adf s'engage et mène cette campagne.

* à ce sujet, vient de paraître « Les Chiffres de l'égalité », un très intéressant fascicule publié conjointement par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et le Service cantonal de recherche et d'information statistiques. Disponible auprès du BEFH, 021 316 61 24 ou info.befh@vd.ch . Une mine d'informations sur des aspects comme la santé, la formation, la pauvreté, le travail non rémunéré et d'autres encore.

Antiféminisme (suite) *par Simone Chapuis-Bischof*

Chez nous

Dans nos deux dernières Gazettes, nous avons parlé de la création en Suisse alémanique d'un mouvement antiféministe par un macho uni à une très belle femme ! Nous avons félicité la Banque qui a refusé d'ouvrir un compte pour cette nouvelle association et le restaurant qui a refusé de recevoir le congrès qu'elle voulait organiser ! Eh bien, aujourd'hui nous sommes bien contentes de constater que ce mouvement n'a pas pu déposer sa liste de candidats au Conseil national comme annoncé : ils n'ont trouvé que 300 signatures de soutien alors qu'il en faut 400 dans le canton de Zurich !

Ailleurs

En lisant un numéro spécial du Courrier international «*Les femmes et le pouvoir*», nous avons pu constater que les Suissesses ne sont pas les seules à devoir affronter ces éruptions d'antiféminisme. La création en MALAISIE d'un *Club de femmes obéissantes* a suscité le débat et de nombreuses réactions. Pourtant ce Club qui compte déjà 800 membres en Malaisie, 200 au Proche Orient, vient de créer une section en Indonésie et a l'ambition d'essaimer dans d'autres pays d'Asie ou d'Europe. Leur credo : s'il y a des violences conjugales, des divorces, des enfants qui vont mal… c'est dû aux manquements des épouses. Il suffit que les femmes soient de bonnes épouses (préparer le repas avant le retour du mari, coucher les enfants, porter des tenues sexy, sentir bon, être prête à satisfaire ses moindres désirs sexuels) pour que la société aille mieux ! Tollé immense dans la presse de ces pays : de nombreuses associations féminines sont montées au créneau. *«Des mentalités aussi primitives devraient avoir disparu avec les dinausaures»* s'est emportée une femme dans un courrier des lecteurs.

«Des mentalités aussi primitives devraient avoir disparu avec les dinausaures»

Au Japon les jeunes diplômées ont tellement de peine (plus que les hommes, pour qui c'est aussi difficile) à trouver un emploi après leurs études qu'un certain nombre d'entre elles baissent les bras et finissent par aspirer à devenir femmes au foyer afin de mener une vie tranquille. Il faut dire que le stéréotype de la femme… au foyer est dans tous les mangas, BD, feuilletons et séries télévisuelles parlant de la famille ; tous les personnages féminins sont des femmes au foyer. «Quel gâchis» s'exclame le journaliste de Tokyo qui résume l'étude d'un économiste japonais ; ce dernier se demande pourquoi son pays ne fait pas meilleur usage des femmes ayant un niveau d'instruction élevé et de grandes capacités.

En Chine la série télévisuelle *«Une grande époque»* qui a pour personnage principal une femme d'affaires a du succès, mais une autre série *«Jolie femme au foyer»* fait un tabac (numéro 1 en terme d'audience) et l'idée de la femme au foyer s'affirme comme un nouvel idéal ! Voilà qui plairait à certains hommes politiques suisses.

Présentation des candidates aux élections fédérales : soirée du 23 septembre *par Simone Chapuis-Bischof*

Les chiffres :

• sur 13 candidats pour les 2 sièges vaudois du Conseil des Etats, 4 femmes, soit 30%.

• sur 334 candidats sur 22 listes pour les 18 sièges vaudois au Conseil national, 107 femmes, soit 32%.

L'invitation à notre soirée :

Notre invitation a été adressée par la poste aux 107 candidates. La moitié seulement a répondu, soit pour s'excuser (un sixième), soit pour s'inscrire (plus du tiers).

Des représentantes de 14 listes ont participé au débat, 6 partis ont dédaigné cette occasion de se faire connaître et de présenter leurs candidates. Deux n'ont pas de femmes candidates.

Les candidates au Conseil des Etats n'ont pas pu être présentes : la TSR avait choisi le même soir que nous pour les interroger.

La soirée – la partie sérieuse

Dans la première partie du débat, ce sont 9 candidates Sandrine BAVAUD (liste 18), Alice GLAUSER (12), Hélène GRAND-GREUB (15), Colette LASSERRE ROUILLER (16). Florence PEIRY-KLUNGE (19), Pierrette ROULET (9), Rebecca RUIZ (6), Graziella SCHALLER (10), Carole SCHELKER (17) qui ont répondu à deux questions qui leur avaient été envoyées, concernant la sous-représentation des femmes et le temps partiel au travail des femmes et des hommes. Débat intéressant sous la houlette experte de Manuela Salvi (journaliste RTS).

Manuela Salvi Photo RSR.ch

Hélène Grand-Greub

Colette Lasserre Rouiller

Sandrine Bavaud

Alice Glauser

Florence Peiry-Klunge

Pierrette Roulet

Rebecca Ruiz

Graziella Schaller

Carole Schekler

Puis ce fut le débat des jeunes : 5 représentantes des listes «jeunes» prirent place sur la scène. Sandrine CORNUT (liste 13), Maeva DUBOIS (4), Oriane ENGEL (22), Léonore PORCHET (21), Than My TRAN NHU (2) ont répondu à la question : *En tant que « jeune », que faites-vous, et/ou votre parti, pour entraîner les jeunes à participer au débat démocratique ?* Le débat a été très vivant, ces jeunes sont brillantes, actives, remuantes. Quelle énergie. Cela fait du bien ! Si quelques femmes de cette génération entraient au Parlement, quel joli coup de fouet cela donnerait !

Sandrine Cornut

Maeva Dubois

Oriane Engel

Léonore Porchet

Than My Tran Nhu

La soirée – la partie festive

Après ces vigoureux et toniques débats, nous avions faim et le buffet fut à la hauteur !

Toutes les candidates présentes qui n'avaient pas participé aux débats ont été présentées d'une manière ludique*. Elles avaient dû remplir dès l'entrée un bref questionnaire et, au micro, ce fut chaque fois une autre candidate – souvent d'un autre parti – qui lisait les réponses que la candidate avaient données.

Parmi les réponses reçues à la question *mon souhait pour les femmes,* plus du tiers ont souhaité l'égalité salariale, quelques-unes ont parlé de meilleure conciliation entre la vie professionnelle et familiale ; d'autres souhaitent qu'elles s'engagent davantage en politique ; d'autres encore ont souhaité confiance en soi et audace (qu'elles parlent plus fort, a écrit l'une des candidates).

A la question : *deux sujets qui me tiennent à cœur et pour lesquels je m'engage*, il y a eu presque autant de réponses différentes que de candidates ! Quelques rares constantes : plusieurs se préoccupent de la protection de la nature, des espaces naturels, de la nature en ville, de l'environnement. Quelques-unes insistent sur l'égalité salariale ou au moins pour un salaire minimal qui permettrait à des milliers de femmes de quitter la précarité salariale dans laquelle elles se trouvent. D'autres candidates veulent s'engager pour une meilleure formation civique afin que les jeunes s'intéressent à la politique. D'autres, enfin, veulent améliorer les structures de garde d'enfants et les faire déduire des impôts. A part cela, tous les sujets ont été cités, des assurances aux transports publics, en passant par le bénévolat, le logement, l'énergie, l'aménagement du territoire, etc.

Le questionnaire demandait encore aux candidates de citer *un de leurs hobbys*. Elles sont nombreuses à aimer la marche en forêt ou à la montagne, mais elles sont encore plus nombreuses à s'intéresser aux arts : musique, chant, cinéma, photo et surtout lecture.

En 2007, notre séance de présentation des candidates avait eu lieu en même temps que notre fête du 100e anniversaire. Nous pouvions craindre que 4 ans plus tard, une telle séance ne présentât plus autant d'intérêt ; eh bien, il n'en a rien été. Les échos qui nous sont parvenus étaient enthousiastes.

**Le jeu avait été proposé par Coralie Dumoulin du Centre de liaison des associations féminines que nous remercions de son appui ;* de même que nous remercions le Bureau de l'égalité et la Fondation pour la formation civique pour leur soutien financier.

L'égalité à l'université *par Simone Chapuis-Bischof*

La BULA vient de publier une brochure intitulée *L'égalité au service des universités et hautes écoles*. Qu'est-ce que la BULA ? C'est l'ensemble des bureaux de l'égalité des universités et hautes écoles de Suisse latine. La responsable de la brochure est Stefanie Brander, cheffe du Bureau de l'égalité des chances de l'UNIL (Université de Lausanne). Le Bureau vaudois fêtait, le 30 septembre dernier, son 10e anniversaire.

La création des bureaux romands et tessinois s'est échelonnée entre 1991 et 2001. Une loi fédérale sur l'aide aux universités de 1999, de même que le Programme fédéral de 2000 incitaient les universités et hautes écoles à créer leur bureau. Ce 1er Programme – Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire – avait pour objectif de doubler la part des femmes dans le corps professoral, soit de passer de 7 à 14% jusqu'en 2006.

En 2004, 2e Programme. En 2006, le 1er objectif est atteint : 14% de femmes professeures et 26 % de professeures assistantes. En 2007, la Confédération lance son 3e Programme avec pour objectif d'avoir 25% de femmes professeures en 2012.

Stefanie Brander écrit hélas dans cette brochure : *il n'y aura pas 25% de femmes dans le corps professoral - comme souhaité - en 2012, peut-être en 2016 ou 2017*. On est actuellement à 20% environ.

Pourtant, dès 2008, on enregistre 50% d'étudiantes et 42% de doctorats obtenus par des femmes.

10e anniversaire à l'UNIL

Le Bureau de l'égalité des chances de l'Université de Lausanne fêtait donc son 10e anniversaire l'autre jour et ce fut une magnifique fête : au programme un débat mené par Manuela Salvi (journaliste RTS) avec Philippe Moreillon, vice-recteur chargé du dicastère *recherche et relations internationales*, Franciska Krings, vice-rectrice chargée du dicastère *relève académique et diversité*, Valérie Cossy, professeure UNIL et Stefanie Brander, déléguée à l'égalité. Chacun-e d'eux avait la parole pendant 10 minutes avant le débat. Chacun-e, à sa manière, montra les difficultés qu'il y a à encourager les femmes à postuler et à entamer une carrière à l'université ; chacun-e proposa sa vision du problème, les défis qu'il reste à relever et les solutions qu'on pourrait envisager.

Le mur le plus dur à renverser, c'est quand même celui des mentalités qui se modifient si lentement, embourbées qu'elles sont par tant de stéréotypes qui traînent depuis la nuit des temps. Témoin le petit dialogue que raconta Franciska Krings (voir ci-dessous).
Après le débat et l'apéritif le théâtre Avracavabrac improvisa une série de sketches souvent hilarants sur des thèmes suggérés par les participantes.

Dialogue

Au mois d'août, la nouvelle vice-rectrice se promène, elle rencontre un voisin (qui a fait l'EPFL !)

- Bonjour.
- Bonjour.
- Comment allez-vous ?
- Bien, et vous ?
- Bien merci. J'ai lu dans 24H que vous aviez été nommée vice-rectrice à l'UNIL. Je vous félicite.
- Merci, je commence le 1er septembre
- Alors, comme ça, c'est vous qui serez la secrétaire du recteur ?

Deux cinéastes Stéphanie Chuat et Véronique Reymond *par Martine Gagnebin*

-

Pourquoi avoir choisi de devenir réalisatrices ?

Nous venons toutes deux du théâtre. Comédiennes de formation, nous avons d'abord fondé notre compagnie, créant nos propres spectacles. Nous avons fait nos premiers pas dans le cinéma en intégrant des séquences filmées à l'une de nos créations scéniques. Puis, en parallèle à nos activités au théâtre, nous avons eu envie de poursuivre l'exploration de ce mode d'expression et avons réalisé cinq courts métrages, ainsi que deux films documentaires, « Gymnase du soir, petites histoires et grandes études », et « Buffo, Buten & Howard ». Le passage au long métrage a constitué une suite logique à nos précédents projets. Cependant, il s'agit d'un saut énorme à tous les niveaux, que ce soit en terme d'écriture de scénario, de financement, et de durée de travail, car il nous a fallu quatre ans pour réaliser « La petite chambre », des débuts de l'écriture au film terminé.-Vous faites tout (ou presque) ensemble. Est-ce une histoire d'amitié ? Et les tensions (parce qu'il doit bien y en avoir de temps en temps) ? Notre collaboration professionnelle est en effet avant tout une histoire d'amitié. Nous nous connaissons depuis l'âge de dix ans, lorsque nous nous sommes retrouvées dans la même classe en première année du collège. Notre amitié s'est surtout développée à l'adolescence, grâce à la passion que nous partagions pour le théâtre. Nous avons commencé par jouer des spectacles musicaux et clownesques dans la rue, en Suisse et en France. Puis nous avons développé notre univers commun au travers des spectacles et des films que nous écrivions et réalisions. Lorsqu'on travaille ensemble, il y a forcément des tensions, mais celles-ci étaient surtout présentes lorsque nous étions de jeunes adultes et avions chacune notre besoin d'affirmation artistique. Les choses ont évolué au fil du temps, quand nous avons passé à l'écriture et à la réalisation de films. Chacune a pu développer ses compétences personnelles au sein du duo, et aujourd'hui, nous n'avons quasiment jamais de conflits. Par exemple, pour « La petite chambre », nous avons beaucoup travaillé en amont afin d'avoir la même vision des choses lors du tournage, et ne

pas avoir de désaccords qui auraient retardé toute l'équipe. Quoi qu'il en soit, nous avons développé au fil du temps une vision commune, et c'est le mélange de nos idées qui crée l'identité de notre duo artistique.

- « La petite chambre »: est-ce un regard de femmes ? Cette dimension a-t-elle compté ?

Comme nous sommes des femmes, ce film est par nature un regard de femmes. Mais au-delà de cette réalité biologique, nous n'avons pas cherché à revendiquer un quelconque féminisme. Nous avons simplement voulu raconter une histoire, la rencontre de deux êtres cabossés par la vie qui vont s'aider l'un l'autre à avancer dans leurs parcours respectifs. Homme, femme, jeune, vieux, c'est avant tout l'humanité des personnages que nous avons cherché à développer.

« Lignes de faille » : pourquoi ce choix ? A mon avis c'est vraiment un récit de femme.

Oui, « Lignes de faille » est un récit de femme, écrit par une femme, adapté à la scène par des femmes, mais joué par des femmes ET des hommes ! A nouveau, ce choix n'est pas guidé par une volonté particulière d'aborder les choses sous un angle féminin, notre choix est avant tout dû à la portée que ce livre a eu en nous lorsque nous l'avons découvert. Notre première approche a d'abord été celle de simples lectrices, sans avoir la moindre idée d'amener ce récit à la scène. C'est la rencontre avec l'auteur Nancy Huston, interviewée lors du tournage du documentaire « Buffo, Buten & Howard » qui a déclenché en nous l'envie d'adapter son roman au théâtre.

- Lorsque l'on regarde vos œuvres : diriez-vous que vous faites un travail engagé ? Engagé femmes ?

Lorsque nous choisissons le thème d'un spectacle ou d'un film, nous cherchons avant tout à aborder des sujets qui nous touchent et dans lesquels nous sommes prêtes à nous investir durant des périodes de temps qui peuvent aller de plusieurs mois à plusieurs années. Dans ce contexte, le terme « engagement » signifie pour nous rester au plus proche de qui nous sommes tout au long du processus de création.

- Recevoir un prix ; est-ce que vous le recevez comme un homme ou non ? parce que j'ai souvent l'impression que les femmes ont le « triomphe » plus modeste.

Nous ne pensons pas qu'il y ait de différences, que l'on soit un homme ou une femme. C'est plutôt une question de personnalité. Est-ce que les femmes sont plus modestes ? Nous ne le savons pas. Nous savons juste qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à recevoir des prix, car il y en a tout simplement moins qui occupent des postes de metteurs en scènes ou réalisateurs…

Plus d'informations sur www.chuat-reymond.com

Biographie de Stéphanie Chuat & Véronique Reymond *par Martine Gagnebin*

Stéphanie Chuat et Véronique Reymond se rencontrent sur les bancs d'école, où elles partagent une passion commune pour le théâtre. Après l'obtention de leur maturité fédérale, elles commencent une formation de comédiennes et travaillent chacune avec divers metteurs en scène suisses et français. En parallèle, elles fondent la Compagnie Switch et créent plusieurs spectacles mêlant théâtre, chanson et cinéma. Elles réalisent cinq courts métrages parmi lesquels *Berlin Backstage*, nominé au Berlin Today Award 2004. S'ensuivent deux films documentaires, *Gymnase du soir, petites histoires et grandes études,* ainsi que *Buffo, Buten & Howard.* Au théâtre, elles créent en 2010 l'adaptation scénique de *Lignes de faille* de

Nancy Huston. La même année, leur premier long métrage de fiction, *La petite chambre,* est présenté en Compétition Internationale au Festival de Locarno. Sorti en Suisse, France et Allemagne, ce film remporte deux Quartz au Prix du Cinéma Suisse 2011.

Au-delà des genres, l'Ultimate *par Martine Gagnebin*

Photos http://flyhigh.ultimate.ch/fr/Accueil.html

Une fois n'est pas coutume, parlons sport dans la Gazette. Non pas du bikini imposé aux beach volleyeuses alors que leurs congénères mâles évoluent dans d'informes bermudas, ni des comparaisons entre les primes engrangées par Federer ou les sœurs Williams. Non, parlons vraiment de sport, d'un sport appelé Ultimate Frisbee, et partons à sa découverte. Pour cela, j'ai rencontré Stéphane (29 ans) et Valentine (23 ans) qui tous deux terminent une formation en animation socioculturelle à la HES-SO de Lausanne. Leur équipe : les FlyHigh.

Premières surprises

Les équipes sont mixtes et il n'y a pas d'arbitre. Et pourtant il existe des championnats nationaux, européens et même mondiaux. En Suisse, une quarantaine d'équipes disputent régulièrement des matches.
Mixité, pas d'arbitre, ni de coach qui hurle sur le bord du terrain : est-ce vraiment bien sérieux ? Si, si, affirment Valentine et Stéphane. Je suis d'ailleurs allée voir une des phases du championnat suisse et, foi de rédactrice de ces lignes, je puis vous affirmer que l'Ultimate mérite d'être mieux connu.

Le frisbee des pros

L'Ultimate se pratique en effet avec un frisbee. Mais rien à voir avec ces lancers que nous pratiquons sur la plage ou lors du pique-nique entre ami-e-s. C'est pourtant le même disque. Le terrain mesure 100 m. (comme un terrain de football) sur 37 (un peu moins large). Deux zones de 18 m. à chaque extrémité sont le camp adverse, dans lequel doit être rattrapé le frisbee. Joueurs et joueuses portent des chaussures à crampons. Les équipes ont leur maillot distinctif. Les filles (certains garçons aussi) portent parfois une jupe, mais c'est à bien plaire.

Mixité, absence d'arbitre et « Spirit »

Chaque équipe compte7 joueurs et joueuses 3 filles et 4 garçons, ou 4 filles et 3 garçons. [Il existe également une catégorie « non mixte » mais ce n'est pas le propos de cet article, et elle est apparue plus tardivement].

Les règles de l'Ultimate ont été fixées en 1967. Quelques années auparavant, un professeur de sport du New Jersey souhaita développer avec ses étudiant-e-s un sport qui porte haut les couleurs du fair-play. C'est pourquoi il n'y a pas d'arbitre : lorsqu'il y a faute, une discussion s'engage entre les deux protagonistes. Si la faute est reconnue, le disque passe à l'équipe adverse.
Dans le résultat du match, ce sont, bien sûr, les points marqués qui comptent. Il existe cependant une deuxième notation: le Spirit ou Esprit de jeu. A la fin de la partie – qui dure 90 minutes avec une mi-temps à chaque 9e point marqué – chaque équipe se réunit pour attribuer des points d'esprit de jeu (de -2 à + 2) à l'équipe adverse. C'est donc une double notation qui détermine le vainqueur du match.

Un sport en pleine expansion

En 2007, la Suisse comptait 8 clubs. A ce jour, ils sont 16. L'Ultimate est, dans notre pays, le sport qui connaît le plus grand essor. C'est une discipline exigeante. Valentine et Stéphane s'entraînent deux fois par semaine et affirment que « physiquement c'est très dur ». De plus la technique est très importante : par exemple, l'apprentissage du lancer correct et efficace prend au moins une année.

Le regard de Valentine

Ecrivant pour la Gazette de l'Adf, j'ai voulu connaître le ressenti d'une femme pratiquant l'Ultimate, la manière dont elle voit la place des joueurs et des joueuses. Ses commentaires :

- C'est un sport où l'on doit prendre des décisions individuelles. Il faut avoir confiance en soi.
- L'Ultimate nécessite une bonne résistance physique. Autant que celle des hommes.
- Les garçons reconnaissent la participation des filles comme quelque chose de tout à fait normal. Ce qui compte, c'est qu'elles soient de bonnes joueuses.
- Lorsqu'on assiste à des matchs opposant des équipes uniquement masculines, l'esprit du jeu est sans doute un peu moins fair-play. Ils jouent plus pour « la gagne » et c'est peut-être une affaire de testostérone, se demande Valentine
- Stéphane, quant à lui, préfère de beaucoup jouer en mixte.
- Tous deux affirment que la mixité telle qu'elle se vit dans l'Ultimate est une expérience de vie très forte et intéressante.
- Aimer les sports d'équipe, être rapide, rusé-e, résistant-e, savoir regarder et écouter les autres, pratiquer le respect : des qualités pour lesquelles la différence de sexe ne joue aucun rôle

Pour en savoir plus :
Fédération suisse d'ultimate: http://www.ultimate.ch/
Une vidéo des meilleurs moments des championnats du monde 2010 http://youtu.be/JLR0nbGU0co

Inacceptable et dangereuse, la nouvelle initiative qui s'intitule « Financer l'avortement est une affaire privée » ! *par Annemarie Nicod*

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse (appelée communément IVG) a été inscrit en 2002 dans la Constitution fédérale suisse, après des années de souffrances pour les femmes et un courageux combat des organisations féminines.

Et voilà qu'à nouveau cet acquis social est remis en question par des forces conservatrices et fondamentalistes, cela au nom d'un respect de la vie qui ne s'embarrasse pas par ailleurs des conditions d'existence des familles ni de la violence faite aux femmes.

Les initiateurs n'osent pas s'attaquer à l'aspect légal de l'avortement, mais ils mettent en question son financement, en prétendant que les contributions des affiliés à l'assurance obligatoire des soins ne devraient pas cautionner un acte médical qu'ils jugent immoral.

N'oublions pas que les femmes ont payé plus de primes que les hommes jusqu'à l'introduction de la Lamal en 1994.

D'après les statistiques, la Suisse compte 6,4% d'IVG pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans. Ces femmes, pour la plupart jeunes et en bonne santé, ont des franchises élevées et elles sont 60% à payer elles-mêmes leur intervention!

Une interruption volontaire de grossesse est presque toujours la conséquence d'une situation douloureuse où la femme, malgré son désir d'avoir des enfants dans sa vie, se voit enceinte contre son gré et trop souvent privée d'un partenaire qui pourrait la soutenir.

Les femmes aux revenus modestes seraient les premières victimes de cette nouvelle initiative, expression d'un caractère profondément antisocial.

Il est évident que la prévention anticonceptionnelle est préférable à tout avortement. Cependant, l'accès à ces moyens n'est pas simple ni abordable pour toutes les femmes, vu le coût de la pilule par exemple. En outre, aucun moyen n'est absolument sûr et des accidents peuvent arriver.

Depuis 2002, bien que le droit à une interruption de grossesse faite dans un délai de trois mois ait été introduit en Suisse, avec la garantie de la qualité d'une intervention médicale, le recours à ce moyen ultime a fortement diminué, ainsi qu'un certain tourisme dangereux du point de vue de l'éthique et de la santé des femmes.
Relevons aussi que les initiateurs sont un groupe de 7 PDC, 3 Evangéliques, 2 EDV, 2 radicaux et 1 indépendant.

Photo de l'Internet

Billet d'humeur envoyé à la Tribune de Genève

par Gilberte Muller

Il s'est donc trouvé 100.000 personnes pour signer l'initiative contre le remboursement de l'IVG par la LAMAL.

Si cette initiative passe, ce sera le retour à la case départ : celles qui auront les moyens passeront à la caisse et les pauvres se "débrouilleront" et on sait ce que "se débrouiller" signifie dans ce domaine ! Ce sera le retour des faiseuses d'anges et des aiguilles à tricoter !

Les chiffres des coûts de l'IVG (15 à 20 mio) sont totalement fantaisistes. A-t-on mesuré ce que coûtent les atteintes à la santé suite à un avortement pratiqué dans des situations de détresse? Sait-on ce que coûtent à l'Etat les soins à des enfants nés dans ces conditions, éventuellement abandonnés à l'Assistance Publique, en tout cas perturbés ?

Après avoir lutté pendant des décennies pour la décriminilisation de l'avortement et la solution des délais, il va falloir remettre l'ouvrage sur la métier.

Je suis une vieille dame qui a participé à cette lutte. Je suis prête à recommencer si cette initiative arrive en votation et je suis certaine que les jeunes femmes nous suivront.

Agenda *par Simone Chapuis-Bischof*

31 octobre 2011 Salle des Cantons, Buffet de la Gare de Lausanne, 19h (accueil 18h30) : Sylvie Durrer exposera *sa vision en matière d'égalité* ; 20h cocktail. Soirée organisée par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises.

9 novembre 2011 Maison de la femme, Eglantine 6 Lausanne, 14h30 : *20 ans d'initiation à la musique dans les classes primaires lausannoises*, par Gérald Gorgerat, compositeur musicien, conférence organisée par Contacts et culture

10 novembre 2011 Maison de la femme, Eglantine 6 Lausanne, 19h15 : *Choix professionnel : l'horizon limité des filles* ; débat conduit par Manuela Salvi, journaliste RTS avec Nicole Baur, cheffe de l'Office neuchâtelois de la politique familiale et de l'égalité et une représentante de l'Office cantonal vaudois d'orientation scolaire et professionnelle, café organisé par l'Adf et l'équipe Eglantine-cafés.

19 novembre 2011 Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel 9h30 : *Assemblée extraordinaire* de l'Adf-svf (notre association suisse) ; l'après-midi : table ronde avec les nouvelles parlementaires.

14 décembre 2011 Maison de la femme, Eglantine 6 Lausanne, 14h30 : *La justice en Suisse* par Bernard Bertossa, ancien procureur du canton de Genève ; conférence organisée par Contacts et culture.

Une première dans l'histoire du football *par Hélène Ambord*

Photohttp://www.20minutes.fr/article/792650/turquie-match-fenerbahce-interdit-hommes

A la suite des heurts lors d'un match amical en juillet – des supporters avaient envahi le terrain . - l'équipe turque de Fenerbahce avait été condamnée à jouer deux matchs consécutifs devant des tribunes vides. L'association de foot turque en a décidé autrement: n'inviter que des femmes et des enfants, 41'000 billets gratuits. Stade comble le 20 septembre.

Pour une fois, l'équipe adverse fut accueillie par des acclamations au lieu de sifflets. Ambiance du tonnerre. Les femmes connaissaient tous les chants et slogans d'encouragement, agitaient des drapeaux, bref ont enthousiasmé tous les joueurs, dont des Suisses qui "évoluent" dans Fenerbahce.

Parmi eux Reto Ziegler qui est défenseur dans notre équipe nationale suisse. Interviewé par "Blick am Abend", il a dit: «C'était une expérience fantastique, sans doute unique au monde».

Concours **Adf-Vaud**

Réponses : 18 conseillères nationales et 3 conseillères aux Etats vaudois

Girard Gertrude	Blaser Emmanuella	Glauser-Zufferey Alice
Jaggi Yvette	Jaquet-Berger Yvette	Marra Ada
Pitteloud Françoise	Dormond Béguelin Marlyse	Thorens Goumaz Adèle 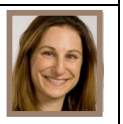
Jeanprêtre Francine	Menétrey-Savary A.-C.	Savary Géraldine
Gardiol Irène	Huguenin Marianne	Noms des 3 Conseillères aux Etats vaudoises 1. Jaggi Yvette
Sandoz Suzette	Moret Isabelle	2. Langenberger Christiane
Langenberger Christiane	Aubert Josiane	3. Savary Géraldine

Relookage *par Viviane Schusselé*

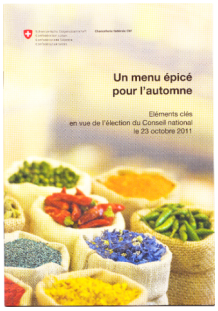

La majorité féminine du Conseil Fédéral est-elle à l'origine de ce nouveau et plaisant graphisme émis par la Chancellerie fédérale à l'occasion des votations du 23 octobre 2011?

Petite brève *par Martine Gagnebin*

Il paraît que les GPS ont maintenant une voix d'homme. Destinataires ?... les femmes ! Gag ou non, c'est assez comique. Mais, au fond, l'est-ce vraiment ?

Petites brèves *par Martine Gagnebin*

« **Petit traité de désobéissance féministe** », Stéphanie Pahud 136 p. Ed. Arttesia, Lausanne

L'auteure, docteure ès Lettres et maître assistante en linguistique française, décortique pour nous les représentations contemporaines des sexes. Elle invite les femmes et les hommes à quitter ces caractères et ces comportements stéréotypés inculqués dès le plus jeune âge, « à désobéir aux assignations de genre ». Roboratif et si vrai !

En seconde partie, Stéphanie Pahud donne la parole à une cinquantaine de personnalités, venues de tous les horizons, qui dévoilent leur rapport au féminisme. Plus qu'intéressant ! *(Ce livre peut être emprunté à Rosa Canina)*

Entendu, véridique :

Une femme de 36 ans, comédienne, qui vit une première grossesse accompagnée de fortes nausées et d'une baisse sensible de tonus :

« Quand j'irai là-haut (= au ciel), je m'adresserai au bureau des réclamations pour dire que ce n'est pas juste que ce soit seulement les femmes qui doivent être enceintes ! »

Quid de notre association suisse ? *par Simone Chapuis-Bischof*

En 2009, après une longue préparation par le groupe A+Z (Avenir + Zukunft), préparation effectuée par des échanges de courriels pendant près d'une année et par plusieurs rencontres à Yverdon, après le sondage fait auprès de toutes les participantes A+Z et du comité suisse dont aucune membre ne briguait une réélection, il avait été décidé à la majorité de proposer à l'assemblée générale à Heiden de dissoudre l'association suisse. En cette année du 100e anniversaire de l'Adf-svf, c'était partir en beauté. Or à Heiden, il y eut un coup de tonnerre : la section neuchâteloise proposait de continuer avec des structures moins importantes : suppression du comité central et du bulletin Contact. A une courte majorité, il fut décidé de convoquer une assemblée extraordinaire. Celle-ci eut lieu en novembre de la même année et de nouveaux statuts furent adoptés. Neuchâtel (section des montagnes) devint la section présidente pour deux ans.

En 2011, lors de l'assemblée générale, était à l'ordre du jour la passation du pouvoir à la section bâloise. Or la section bâloise n'était représentée que par deux membres dont seule l'une faisait partie du comité bâlois et depuis peu ! Les principales militantes de cette section étaient absentes. La section bâloise faisait savoir qu'elle n'était pas prête à reprendre la présidence, mais bien à aider davantage la section neuchâteloise ! Cette demande n'avait pas été présentée par écrit et à l'avance ! D'où la décision d'organiser une assemblée extraordinaire où la question suivante serait posée au point 5 de l'ordre du jour :

Nomination de la future section présidente et calendrier de la passation, ou dissolution de l'Adf-svf.

Appel à nos membres vaudoises : qui m'accompagne à cette assemblée ? A noter que la dissolution de l'association suisse n'implique nullement la dissolution des sections cantonales qui sont encore bien implantées dans le contexte cantonal.

Le coin botanique *par Viviane Schusselé*

Les plantes contraceptives et abortives

Avant la décriminalisation de l'avortement, avant la pilule « libératrice », avant la douteuse méthode Ogino, avant la mortelle aiguille à tricoter, c'est aux végétaux que les femmes ont recouru pour prévenir une grossesse ou y mettre fin.

C'est dans les racines, les bulbes, les rhizomes, les tiges, les feuilles, les fleurs, les écorces, les sucs, les fruits, les boutons ou les graines que peuvent se trouver les substances contraceptives ou abortives. Celles-ci sont absorbées sous forme de potions, de tisanes, de décoctions, d'infusions, de bouillies ou de poudres.

Comment nos ancêtres chamanes, « femmes-médecines » des Amerindiens, guérisseuses ou sorcières, mirent-elles en évidence les substances contraceptives et abortives des plantes ? En observant le comportement des animaux se détournant des végétaux ayant de telles propriétés, ce qui interférerait avec la survie de l'espèce ?

En utilisant la théorie des signatures ?

Cette dernière part du postulat que la forme, la couleur ou l'odeur des plantes, voire même leur environnement, nous donnent des indications concernant les maladies qu'elles sont capables de traiter. Par exemple : une plante de couleur rouge sera destinée aux maladies du sang, ainsi l'Armoise dont la tige est rouges et le Tamier dont les baies sont rouge. Une jaune sera destinée aux patologies du foie. Les cerneaux de noix, ressemblant aux lobes du cerveau humain, sont censés soigner tout ce qui touche à cet organe.

Combien de tâtonnements et de décès pour établir une pharmacopée efficace, transmise ensuite de génération en génération.

Nombre d'espèces utilisées dans un but abortif et contraceptif par continent.

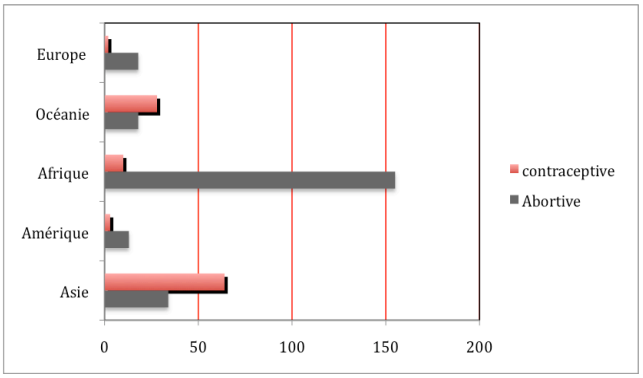

Un classement par famille des 232 plantes répertoriées montre que le 11% appartient à la famille des Fabacées, 8 % aux Euphorbiacées, 8 % aux Astéracées.

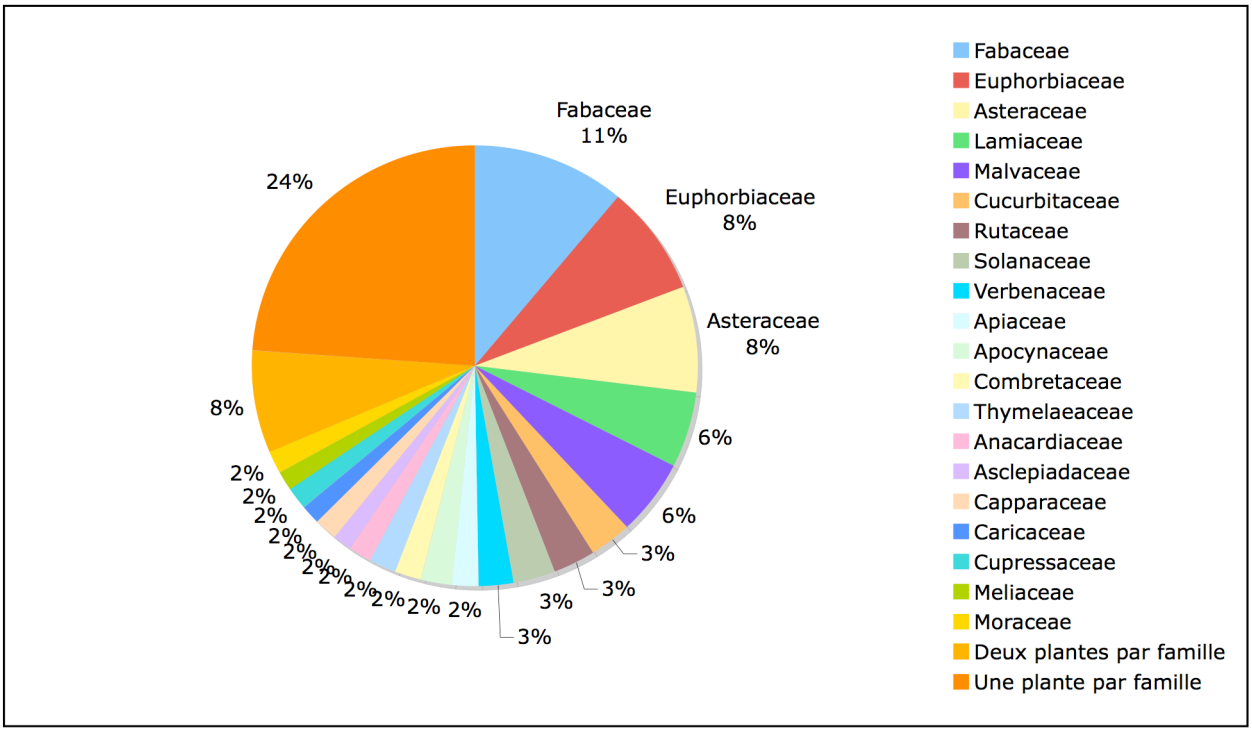

La même plante peut être active dans les deux indications, suivant le dosage ou la partie de la plante ingérée.
Certaines plantes condimentaires entrent dans des compositions abortives ou contraceptives.

En Amérique du sud La Carachipita, tisane composée *de Mentha pulegium* (Menthe pouliot), de *Margiricarpus pinnatus, d' Origanum vulgare (*Origan*) et de Statice brasiliensis.*

En Amérique du Nord et au Mexique la *Dioscorea villosae* ou iguame sauvage consommée à la place des pommes de terre. Certains des stéroïdes extraits des *Dioscorea* peuvent contrarier l'ovulation et ont servi de base aux recherches qui ont mené à la pilule contraceptive synthétique.

« Les *Dioscorea* produisent des saponines stéroïdiennes d'où ont été extraits, à partir de 1940, des stéroïdes analogues à la cortisone d'origine animale qu'ils remplaçaient à moindre coût.

En Afrique l'*Ananas comosus*, celui que nous consommons, devient contraceptif en le mélangeant avec du thym avec sa forme fermentée, ou suivant la dose, le fruit vert bouilli additionné de ricin.

Certaines plantes emménagogues (*se dit d'un médicament qui provoque ou régularise la menstruation)* sont susceptibles d'être utilisées dans un but abortif si la dose ingérée est élevée. Par exemple l'ingestion d'une importante quantité de tisane d'Absinthe ou d'Armoise, peut entraîner la mort du fœtus et ou de la mère. Certaines plantes comme la *Rhuta graveolens*, le *Juniperus sabina* et la noix de muscade sont abortives à petites doses.

« Tout est poison, rien n'est poison, c'est la dose qui fait le poison ! »
Paracèlse 1493-1541

Sources
« Plants of restricted use undicated by three cultures in Brazil » Eliana Rodrigues
http://www.ethnopharmacologia.org/default.asp?page=prelude2008&action=preludePays&med=H
http://www.cactuspro.com/encyclo/Dioscorea
Vanatu « Maternity and medicinal plants in Vanuatu » Boudry et Walter
Pierre Lieutaghi « Le livre des bonnes herbes »
Sabine Brüschweiler « Plantes et savoirs des Alpes »

Plantes abortives ou contraceptives d'Europe

Achillea millefolium Achillée millefeuille	*Aristolochia clematitis* Aristoloche	*Artemisia abrotanum* Armoise	*Artemisia absinthium* Absinthe
Capsella bursa-pastoris Bourse-à-pasteur	*Cnicus benedictus* Chardon bénit	*Crocus sativus* Safran	*Hyssopus officinalis* Hysope
Juniperus sabina Genévrier sabine	*Leonurus cardiaca* Agripaume	*Lithospermum* Grémil	*Pulsatilla vulgaris* Anémone

Ruta graveolens Rue	*Salvia* Sauge	*Tamus communis* Tamier ou herbe aux femmes battues	*Tanacetum vulgare* Tanaisie
Viscum album Gui			

L'Adf –Vaud est sur facebook *par Martine Gagnebin*

Ça y est ! L'Association vaudoise pour les droits de la femme est sur facebook !
Sous l'impulsion de deux jeunes membres, elle a franchi le pas. Moyen de communication moderne et rapide, facebook permet d'atteindre plus de monde, d'intéresser jeunes et moins jeunes aux causes que nous défendons et voulons promouvoir, de partager des idées.
Si cela vous intéresse, voici un sommaire mode d'emploi :

1. S'inscrire personnellement sur facebook.
2. Entrer alors sur adf et retrouver alors l'association.

A noter que le site http://www.adf-vaud.ch/ continue de fonctionner sur l'Internet et qu'il reste toujours aussi performant, intéressant et toujours rapidement mis à jour.

Adf-Vaud

Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Je désire adhérer à l'Adf-Vaud (cotisation annuelle CHF 40-.) ccp 10-23980-5

Nom Prénom ……

Rue……

No Postal Localité……

No de Tél. et @……

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11 E.mail adf-vaud@bluewin.ch